

<http://gec.venissieux.org/Avis-de-la-Ville-de-Venissieux-sur-le-projet-d-amplification-de-la-Zone-a>



Avis de la Ville de Vénissieux sur le projet d'amplification de la Zone à Faibles Émissions (ZFE).



- Interventions -
Publication date: jeudi 19 octobre 2023

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Madame le maire, chers collègues,

Aujourd'hui, le conseil municipal de Vénissieux doit donner un dernier avis sur la Zone de Faible Émission, la trop peu fameuse ZFE. Même si la ville a tout fait pour associer les habitants, notamment avec le sondage et la concertation réalisée en début d'année, beaucoup trop n'ont encore aucune idée de ce que l'avenir leur réserve avec cette ZFE

Bien entendu, nous sommes tous d'accord que les gaz et les particules dégagées par les véhicules sont dangereux pour la santé et sont un facteur de mortalité environnementale. Mais comme le dit l'expression populaire, l'enfer est pavé de bonnes intentions.

Nous devons prendre une décision en tenant compte des réalités économiques et sociales de notre territoire. Malgré les évolutions et adaptations par rapport au premier projet sur lequel nous avons donné un avis en 2021, cette ZFE sera pour beaucoup d'habitants inéquitable. Nous ne sommes pas tous égaux face à elle.

D'abord entre nos quartiers populaires et l'ouest lyonnais, au point même que l'Ouest Lyonnais n'était pas concerné par la ZFE car le taux de renouvellement de véhicule est déjà suffisant pour respecter les objectifs de la loi.

Si aujourd'hui notre avis est réservé, c'est avant tout qu'à Vénissieux la majorité des véhicules ne rentre pas dans les critères ZFE et que les habitants seront dans des difficultés et ne pourront plus utiliser leur véhicule ou devront tricher, comme beaucoup l'annoncent dans notre consultation, même si peu ont compris l'importance des radars prévus pour sanctionner lourdement l'usage d'un véhicule non autorisé.

Les étiquettes Crit'Air étant basées sur le carburant et l'année du véhicule, elles ne tiennent pas compte de l'état du véhicule, ni de son poids, et donc de la pollution qu'il peut dégager.

Comme l'a dit un collègue de la majorité lors du débat sur notre dernière délibération sur la ZFE, il n'est pas normal qu'un outil de + de 800 kg transporte une personne de 80kg

Mais alors pourquoi une Porsche Cayenne hybride de plus de 2 tonnes et consommant 20 litres 100 pourrait être classé critair 1 alors qu'une vieille Clio sera critair 5 ?

Le seul critère du carburant et de l'année de fabrication du véhicule est socialement injuste. Ce n'est pas la délibération métropolitaine qui est en cause, mais la loi elle-même !

Sommes-nous prêts aujourd'hui à assumer de contraindre la population la plus pauvre de se débarrasser du bien qui souvent est leur bien le plus cher, leur vieille voiture ?

Sommes-nous prêt aujourd'hui à demander à des Smicards d'investir des milliers d'euros pour changer de véhicule alors qu'il sont déjà dans des situations économiques plus que difficile et que les aides de la métropole s'ajoutant à celles de l'état sont loin d'être suffisante dans un marché de l'occasion plus que tendu ?

Le véhicule électrique ne fera que déplacer la pollution des grandes métropoles au pays émergents avec l'exploitation des ressources de la terre et l'extraction de métaux rares pour la fabrication de batterie ou du recyclage de celle-ci. Ces pays subiront la pollution de notre consommation que nous ne verrons pas. Rien n'est plus polluant qu'un véhicule qui ne serait pas fabriqué si nous n'avions pas de besoin l'acheter.

Avis de la Ville de Vénissieux sur le projet d'amplification de la Zone à Faibles Émissions (ZFE).

Et comment chargerons-nous demain tous les véhicules électriques quand les bornes trop peu nombreuses et les économies d'électricité si souvent demandées ? Faut-il rappeler qu'il y a peu on envisageait de priver des quartiers entiers d'alimentation électrique ?

Il nous faut aussi poser la question de ces salariés qui habitent dans les périphéries des grandes villes, qui ont des horaires découpés, qui commencent tôt qui finissent tard et pour qui le véhicule est indispensable face à des transports en communs insuffisants ou pas assez régulier

Tout cela arrive bien trop vite ! Avant la mise en place des ZFE, il fallait travailler à l'extension des horaires des transports en procédant à des embauches massives dans les transports en commun. Combien manque-t-il de chauffeurs de bus aux TCL ? Travailler aussi à la mise en place de plateformes multimodales en développant la gare de Vénissieux comme une des entrées sud de l'agglomération, avec des lignes périphériques afin de ne pas fonctionner en étoile comme c'est le cas aujourd'hui. Un trajet de 12km entre Vénissieux et l'hôpital Lyon sud se fait en 15 mn en voiture contre plus de 50mn en TCL, sans parler des fréquences et des rames bondées...

Il faut aussi parler la métropolisation qui a concentré la grande majorité des entreprises et des services dans l'hyper-centre avec des loyers élevés, poussant les salariés à s'éloigner de plus en plus de leur lieu de travail, rendant les lignes de TER Lyon- Saint-Étienne et Lyon-Grenoble les plus utilisées de France en dehors de la région parisienne

La Commission Européenne a voté l'interdiction de vendre des voitures thermiques neuf d'ici a 2035. Avec toutefois un amendement l'amendement « Ferrari » permettant aux petits constructeurs (moins de 1000 voitures par an) de continuer à les vendre. En gros les marques de luxe, celles du salon de l'auto, celles que nous ne pourrons jamais nous payer.

Cette loi ZFE est un véritable bras d'honneur des plus riches, ceux qui polluent le plus, ceux pour qui la voiture est un loisir, au détriment des plus pauvres pour qui la voiture est un besoin.

Il faut annuler cette loi et lancer un plan massif d'investissement national dans les transports en commun et le rail. Le gouvernement en parle, mais ne fait rien de concret pour l'agglomération lyonnaise, et la région s'en satisfait.